



Sandra
Torres

MES 40 ENGAGEMENTS

Agir pour les Seynois

SOMMAIRE

ET QUELQUES EXEMPLES

Edito Page 3

Écologie-développement durable Page 4 à 7

- **2000** arbres plantés au cours du mandat
- **100%** des bâtiments publics municipaux en panneaux solaires
- **1** poumon vert créé en centre-ville

Et bien plus...

Vivre en sécurité à la Seyne-sur-Mer Page 8 à 9

- **200** caméras de vidéo-protection (60 aujourd'hui)
- **24h/24, 7jrs/7**, une refonte complète de la Police Municipale

Et bien plus...

Vie sportive et culturelle Page 10 à 13

- **3** rénovations ou réhabilitations complètes de stades et de pelouses.
- **2** salles de spectacle (musique, théâtre, cinéma) agrandies ou réhabilitées (**600** places au total en plus)
- **1** Festival annuel de dimension nationale créé à La Seyne

Notre trajectoire budgétaire Page 14

- **L'ensemble des parkings, ainsi que le stationnement sur l'ensemble de la ville devient gratuit pour les Seynois et payant partout pour les non-résidents à La Seyne**



Madame, Monsieur,
Chères Seynoises, Chers Seynois,

Nous y sommes !

Notre projet, issu de tant de rencontres avec vous depuis un an, est maintenant devenu le contrat que je vous propose de conclure ensemble, par votre vote des 15 et 22 mars prochain.

Pourquoi un CONTRAT et pas un simple programme électoral? Parce-que vous ne trouverez ici aucune promesse de campagne !

A l'inverse, nous prenons devant vous des ENGAGEMENTS précis, sérieux, crédibles et compatibles avec les finances et la gestion rigoureuse que nous donnerons à notre ville.

40 ENGAGEMENTS audacieux, pour une véritable vision d'avenir de La Seyne.

Des solutions novatrices et volontaires pour en finir avec les replâtrages et les demi-mesures. Pas de vagues envolées générales, mais des priorités claires et déterminées.

Notre équipe, ou plutôt notre équipage a su réunir les compétences et la connaissance intime de notre ville indispensables à leur mise en œuvre.

Alors oui, maintenant nous y sommes !

Si vous le décidez, ensemble nous allons passer aux actes.

C'est cela, AGIR POUR LES SEYNOIS

Chaleureusement,

Sandra Torres

Nous vivrons ce que nous changerons !

En 5 ans faire de La Seyne **une référence nationale, la première Éco-ville.**

● **2000 arbres**

Chaque jour de notre mandat, un arbre sera planté à La Seyne (2190 exactement!).

Dans nos rues, sur nos places, sur nos carrefours, sur nos terre-pleins, nos parcs et jardins créés, réhabilités et restaurés. (Braudel, la Navale, poumon-vert du centre-ville, etc).

● **100% solaire**

Les toits des bâtiments publics municipaux (mairie, services publics, écoles, bâtiments et tribunes des stades, salles de spectacle) seront équipés de panneaux solaires, sur 6 ans.

Soit 20% dès la 1^{ère} année.

● **1 poumon vert créé en centre-ville**

En partenariat avec la Région, nous présenterons un projet de valorisation écologique et de respiration urbaine au quartier Beaussier.

● **0% de constructions nouvelles**

Moratoire immédiat sur les permis de construire pour les immeubles collectifs. Sauf en cas de remplacement d'immeubles existants et dans les mêmes caractéristiques de surfaces, de constructions individuelles, ainsi que des bâtiments publics à destination collective.



Arrêt immédiat du projet COSTE CHAUDE et autres identiques. Actions, en conséquence et dès le lendemain de l'élection, pour imposer la révision du plan local d'urbanisme (PLU).

● **1 cuisine centrale au service de tous**

Sa mission initiale à destination des écoles et des crèches sera étendue aux personnes âgées dont nous favoriserons le maintien à domicile ainsi qu'à nos concitoyens en situation de handicap.

Son cahier des charges comprendra en tout premier lieu les achats en circuit court, issus d'une agriculture bio ou raisonnée, uniquement en produits frais et de saison. Nous veillerons avec un soin particulier à la limitation maximale du gaspillage.

DEMAIN MA VILLE, ÉCOLOGIE - DEVELOPPEMENT DURABLE

- **Remplacement systématique des véhicules anciens** du parc de la municipalité (administratifs et police municipale) **par des véhicules hybrides ou électriques** d'ici 2023.

- **5 parkings de recharge électrique voiture**, entre 2021 et 2023.

(Gare, parking Martini, IPFM, Tamaris, Sablettes)



- **5 points de recharge pour vélos électriques par an**

- **2023, des navettes électriques**

En concertation étroite avec la Métropole, nous proposerons un service complémentaire au réseau Mistral. Par exemple : gare et parkings périphériques vers Centre - Sablettes - Berthe et retour.

- **2020-2021, consultation des Seynois sur les nouveaux schémas de circulation dans la ville.**

Redéfinition totale des principes et plans de circulation et de stationnement sur la commune, avec introduction systématique de pistes cyclables sécurisées. LES SEYNOIS SERONT CONSULTÉS DIRECTEMENT SUR LE PROJET FINAL. Première étape : mise en œuvre des projets du rond-point du 8 mai en centre-ville et ouverture de l'avenue Esprit Armando (rond-point Kennedy) à double sens.

- **La réfection de la corniche de Tamaris.**

Que dire sinon que d'« indispensable » nous sommes passés à « urgent ». Ce sera notre premier rendez-vous avec la Métropole. Tamaris fera partie de nos débats prioritaires avec la Métropole. Nous y enverrons des conseillers métropolitains, présents, actifs et combattifs.



● **0 déchet, 0 saleté**

Le problème de la déchèterie étant en passe d'être réglé par le projet métropolitain de ressourcerie, nous pourrions concentrer nos moyens sur la surveillance et l'intervention systématique sur les dégradations les salissures, tags et autres pollutions urbaines. Les services actuels de la mairie seront à cet effet réorganisés et si nécessaire, renforcés.

● **Un plan massif et permanent de lutte contre la prolifération des rongeurs nuisibles**

Le saupoudrage annuel de mesures d'éradication ne peut suffire à lui seul à empêcher la prolifération de ces nuisances.

Nous mettrons en œuvre 2 mesures : tout d'abord une mise à disposition permanente d'un service municipal, à même de conseiller les habitants demandeurs, notamment sur les gestes simples de prévention qui sont essentiels. Ensuite, nous effectuerons un audit au niveau de la commune toute entière, en commençant par les zones les plus concernées, en matière de précautions et de solutions techniques propres à empêcher que ce phénomène soit favorisé (canalisations publiques, fissures et cratères, passage de fluides etc...).

● **Installation au sein du Conseil municipal d'une commission spécifique et transversale**

Elle regroupera les élus ayant en charge le logement, les transports, l'énergie, le développement économique, les déchets, et les espaces verts.

● **1 maison de l'écologie et du développement durable**

Créée au centre-ville, elle sera le point de rencontre des professionnels compétents et des particuliers, pour les informer sur les pratiques et les aides leur permettant de prendre leur décision en matière d'écologie et de transition énergétique.



► C'est l'objectif prioritaire de reconquête urbaine du prochain mandat.

● L'habitat

Réalisation du plan pluriannuel de réhabilitations, de mise aux normes, éventuellement de démolition et reconstruction, des immeubles insalubres, voire dangereux.

Élaboration de mécanismes concertés de préemption, de partenariat, et de baux à constructions.

Création d'une régie municipale du centre-ville permettant la mise en œuvre, la coordination et le suivi du projet.

● Les commerces

En concertation avec les services de l'Etat, de la Région et de la Métropole, proposition d'un système provisoire de type zone spéciale de développement. Objectif : redynamiser les installations commerciales par une remontée en gamme de l'offre. Favoriser le « zonage » du centre par des rues dédiées (métiers de bouche, mode, ameublement, artisanat, arts et déco etc...). Conformément à une solution québécoise déjà adoptée par des villes françaises, comparables à la nôtre et confrontées aux mêmes problèmes, nomination d'un « manager de centre-ville ». Cette ou ce professionnel aura pour mission d'impulser et de veiller à la mise en œuvre et au suivi du projet.

● Les moyens collectifs

Création d'une « Maison de Santé ».

Passage de la zone la plus centrale et dense (marché du cours Louis Blanc et autour), en zone intégralement piétonne et transports individuels en mode doux (vélos et trottinettes).

Réhabilitation d'un parc de logements au centre-ville à destination des étudiants, des jeunes actifs, pour répondre aux attentes des personnels des entreprises environnantes (Bregaillon, Monaco Marine, l'institut professionnel des métiers de la mer (IPFM), l'institut national de l'école supérieure de professorat et de l'éducation (INSPE).



Nous procéderons à une réorganisation totale de la police municipale.

Cela passera par un changement de sa doctrine d'action, une augmentation considérable de ses moyens techniques et un ajustement raisonné de ses effectifs redéployés.

● FAIRE DE LA VIDEO PROTECTION, une arme majeure de la police municipale.

Elle doit permettre à nos policiers, en patrouille ou à poste, d'intervenir dans un délai ultra-court, pendant ou juste après la commission d'un délit ou de tout acte répréhensible sur les personnes ou les biens.

À cela, 3 conditions :

- 1 Augmentation de 55 à **200** du nombre de **caméras** sur l'ensemble du territoire de La Seyne-sur-Mer.
- 2 Création d'un vrai centre de supervision urbaine (CSU).

Il sera servi en permanence par 3 agents de la police municipale, soit et sur l'année, une dizaine de personnes spécialement formées.

Il deviendra, avec les alertes téléphoniques des habitants, traitées également par lui, le principal moyen de renseignement de l'autorité de commandement et des équipages policiers engagés en ville.



- 3 Les patrouilles en ville seront augmentées de 20%.

Toujours basées sur les objectifs permanents retenus par le commandement, ces actions bénéficieront désormais d'une flexibilité constante d'intervention grâce aux alertes immédiates permises par la vidéo protection.

DEMAIN MA VILLE, VIVRE EN SÉCURITÉ A LA SEYNE-SUR-MER

● Une police municipale 24h/24 et 7jrs/7

Aujourd'hui, la police municipale ne dispose que des effectifs suffisants pour intervenir de 6h à minuit hors saison et jusqu'à 2h00 du matin en période estivale.

Nous voulons, aussi bien sur le terrain que pour l'utilisation de la vidéo protection, un passage au service permanent, évidemment allégé en effectifs en hiver comme au cœur de la nuit.

Cela suppose une réorganisation intégrale des tableaux de service.

● Une coordination étroite et renforcée entre polices nationale et municipale

La direction de la Sécurité Publique nous a déjà exprimé son souhait d'une « convention de coordination » entre police nationale et police municipale plus dynamique et volontaire.

La sécurité des Seynois exige ce développement décisif. Nous nous y engagerons résolument.

● Une formation professionnelle et permanente

Nous créerons, au sein de la police municipale, une unité de formation, chargée du suivi permanent des effectifs, dans tous les domaines (entraînements, techniques d'intervention, maîtrise des équipements, technologies, veille des évolutions juridiques et réglementaires).

● Une augmentation des effectifs

Les réorganisations profondes que nous proposons et les redéploiements d'effectifs qu'elles supposent, nous

conduiront à une augmentation a minima de 10 postes (policiers et Agents de Surveillance de la Voie Publique).



DEMAIN MA VILLE, **VIE SPORTIVE ET CULTURELLE**

Les associations culturelles et sportives sont une richesse irremplaçable qui concourent à l'éducation de nos enfants et au rayonnement de notre ville. Nous les soutiendrons et organiserons avec elles un véritable partenariat. Nous entreprendrons une campagne de réhabilitation de leurs équipements et de leurs lieux. Dans ces lieux, La Seyne fera son retour dans son vrai rôle d'influence régionale et nationale.



Le stade Marquet

Reprises et remises à neuf de l'ensemble des installations (bâtiments, sanitaires, réceptions etc...).
Panneaux solaires sur l'ensemble des toits (bâtiments et tribunes).

DEMAIN MA VILLE, VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

● Le stade Léry

Le repère de notre école de rugby a plus que besoin de nous !
Reprise intégrale des installations (vestiaires, douches, sanitaires, bâtiments, tribunes et même clôture !).

Panneaux solaires sur l'ensemble des toitures.



● Le complexe sportif Scaglia

Le terrain synthétique, comme la pelouse voisine, sont à reprendre. Les tribunes seront réhabilitées avec panneaux solaires sur les toits.



DEMAIN MA VILLE, VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

CRÉATION DE 3 NOUVEAUX LIEUX



UN BOULODROME COUVERT

Attendu depuis des années par les amateurs, nous lui trouverons une place dans le secteur des ateliers mécaniques et de l'IPFM.

Son architecture évoquera les chantiers navals. Prévision 2021



LA BOURSE DU TRAVAIL

De nouveaux travaux permettront sa transformation en salle municipale et polyvalente de spectacle.

Travaux d'accessibilité sécurisés pour l'utilisation de places assises au balcon. Installations techniques permettant la mise en lumière et en son de spectacles vivants (théâtre et concerts). Cabine de projection et écran aux normes Cinéma.

DEMAIN MA VILLE, VIE SPORTIVE ET CULTURELLE

Capacité actuelle environ 200.
Après travaux 400 places.
Prévision 2022/2023.

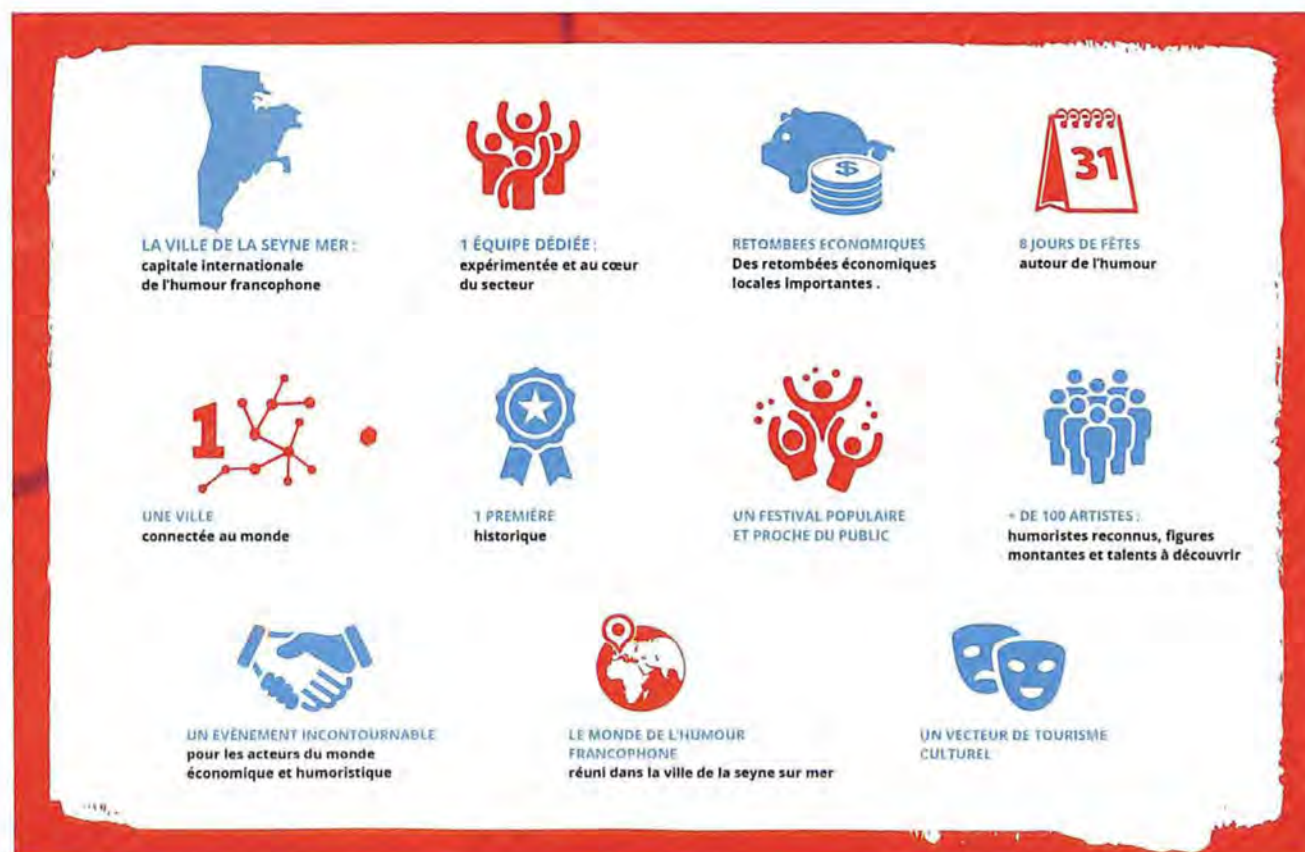
LA SALLE MAURICE BAQUET

Elle sera rendue à son rôle essentiel pour La Seyne, de lieu unique de rencontre du sport et de la culture. Entièrement rénovée et pourvue de panneaux solaires sur sa toiture, elle sera entièrement équipée (voir paragraphe bourse du travail) pour accueillir le cinéma comme le spectacle vivant. Capacité finale : 400 places en configuration sport et 850 en version spectacle.



Création d'un festival annuel à La Seyne

Cet événement culturel majeur et de dimension nationale sera conçu et organisé de façon à permettre à tous les Seynois qui le souhaiteront de s'impliquer dans sa mise en place et son déroulement. En tout premier lieu, il sera proposé aux collégiens, lycéens et étudiants de La Seyne d'être partie prenante dans le dispositif d'organisation. Dès l'été 2020, une préfiguration sera proposée aux Seynois sous la forme de « La Seyne-sur-Mer, capitale de l'humour francophone ». Dans sa version aboutie en 2021, cette manifestation aura notamment pour objectif de réunir des humoristes et des artistes francophones du monde entier, pendant 8 jours. Ultérieurement cet événement s'appuiera sur l'ensemble des lieux existants, qui seront alors devenus disponibles à La Seyne. De même, nous solliciterons les théâtres privés et utiliserons les places publiques.



LES PRINCIPES DE NOTRE TRAJECTOIRE BUDGÉTAIRE

- Il n'y aura aucune augmentation d'impôts, au cours du prochain mandat.
- Nous mettrons immédiatement en œuvre tous les outils professionnels de rationalisation et d'économies dans le fonctionnement municipal.
- La mise en utilisation résolue des outils connectés (smart city) permettront des économies substantielles dans de nombreux domaines (transports, déchets, ressources, stationnement, circulation, etc...).
- Un service de la mairie sera dédié à la recherche de toutes aides et subventions, comme des aides Européennes et d'Etat, qui sont aujourd'hui particulièrement sous utilisées à La Seyne.
- Le projet de Pôle enfance pourrait être cofinancé par la Commune, le Département, la Métropole, la Région, par l'intermédiaire du Fonds régional d'aménagement du territoire (FRAT) et l'Agence régionale de la santé (ARS).
- Les actions que nous proposons ici sont, par exemple, éligibles tant à l'aide de l'État pour les économies d'énergie (ADEME) que pour le centre-ville. La Seyne centre-ville figure depuis janvier 2019 sur la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et donc visée par le nouveau programme national de renouvellement urbain.
- Des économies liées à l'énergie. Le budget public de consommation d'énergie de la commune est aujourd'hui voisin de 2 millions d'euros par an. Par l'utilisation généralisée de l'énergie solaire pour les bâtiments

publics, la diminution drastique de cette dépense ainsi que la revente éventuelle d'une partie de notre électricité constituera une économie considérable.



▶ Depuis des générations, les Seynois ont financé seuls le développement de leur ville et des équipements dont il convient maintenant de demander leur participation à nos amis visiteurs qui les utilisent.



À cet effet, le stationnement sera maintenu ou rendu gratuit pour les résidents Seynois sur la voie publique et dans l'ensemble des parkings de la ville.

En revanche, il sera dorénavant payant dans tous les parkings comme dans toute la ville, pour les non-résidents (horodateurs). Les tarifs seront modulés suivant les zones et les périodes.

LA JEUNESSE À LA SEYNE

- Améliorer l'hébergement du relais assistantes maternelles pour les parents, futurs parents et assistantes maternelles qui souhaitent y venir pour participer à des activités d'éveil pour les enfants qu'elles accueillent à leur domicile.
- Création de crèches d'entreprises ou associatives, en partenariat collaboratif avec la CAF, la Commune et le Département.
- Pour les 3-14 ans, nous créerons un Nouveau Centre de Loisirs pour répondre aux listes d'attentes et utiliser des lieux mal exploités, comme La Dominante avec son cadre verdoyant ou l'Espace Costes.
- Pour les 0-14 ans : création d'un Pôle Enfance.

Ce projet permettra d'accueillir des enfants en situation de handicap avec d'autres enfants, sachant que le délai d'une structure médicalisée peut aller entre 6 mois et 2 ans d'attente et, surtout, que les familles sont réduites à trouver des places hors département.

Ce pôle pourrait être aussi un espace multi-fonctionnel avec les services de proximité adjacents (PMI-CCAS).

- Un passeport citoyen pour les adolescents et les jeunes adultes.

En échange de leur participation bénévole à une action citoyenne (Restos du Cœur, secours populaire, secours catholique, aides aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap), ils bénéficieront d'aides

significatives pour financer des activités de leur choix (associations sportives et culturelles, formation BAFA, permis de conduire...)

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Une commission extra-municipale sera créée, en charge du suivi des différents problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap. (accessibilité des administrations, des commerces, des logements, ou de la circulation sur la voie publique).



Création d'une marque déposée par la ville pour la protection et la mise en œuvre de notre savoir-faire Seynois (huîtres, cade, charcuterie artisanale, pêche locale, aquaculture, parcs à moules, produits bio, savons...).

Un concours sera organisé par la ville, avec les Seynois, pour la création de son logo.

Une marque qui figurera par exemple sur les menus des restaurants et traiteurs partenaires.

ET EUX ALORS ?

La protection et le bien-être animal sont un souci fréquemment exprimé par les Seynois. Avec eux, nous y reviendrons ultérieurement, pour prendre des mesures significatives.





SANDRA TORRES

46 ans

CADRE INGÉNIERIE RESSOURCES HUMAINES

Sandra
Torres
Municipales 2020

PARMI VOUS, AVEC VOUS, ILS FERONT LA SEYNE DE DEMAIN !

- Toutes et tous Seynois, ils sont en responsabilités professionnelles, associatives ou citoyennes.
- De tous les âges, de convictions et d'engagements les plus divers, ce sont leurs valeurs communes, leur enthousiasme et leur détermination à vivre ce que nous changerons, qui les ont réunis. Bien plus qu'une liste électorale, ils forment un équipage compétent et déterminé qui, avec vous, larguera les amarres d'un passé révolu.

GRÂCE À VOUS, ILS AGIRONT POUR LES SEYNOIS !



BERTRAND PIN

49 ans

AVOCAT



VIRGINIE SANCHEZ

45 ans

**GESTIONNAIRE EN
PATRIMOINE PRIVÉ**



**STÉPHANE
DEUTSCH**

51 ans

**DIRECTEUR
DE CLINIQUE**



HÉLÈNE RIGAL

58 ans

**CONSULTANTE
FORMATEUR
INDÉPENDANT
RESSOURCES
HUMAINES**



MARTIAL LEROY

69 ans

**AJUSTEUR
MÉCANICIEN (e.r)**



**MAGALI
FABRER REBUFFEL**

46 ans

**DIRECTRICE
DE LA MAISON
DE L'HABITAT
EN BANQUE**



**JEAN-LOUIS
ESTIENNE**

67 ans

COMMERÇANT



SAMIA ZAHAF

36 ans

RESTAURATRICE



**SÉBASTIEN
CHROSTEK**

45 ans

**POLICIER
MUNICIPAL**

Liste agir pour les Seynois!



NATHALIE MEJRI
49 ans
ATTACHÉE
RELATIONS
PUBLIQUES
SCÈNE NATIONALE
TOULON LIBERTÉ



ALAIN BLANC
69 ans
CHEF D'ENTREPRISE



NATHALIE PIERRE
40 ans
GESTIONNAIRE
CLIENTÈLE BANQUE



OLIVIER ASTRUC
54 ans
INSPECTEUR
ASSURANCES
PROTECTION
SOCIALE ET
PATRIMONIALE



CAROL BONARDI
45 ans
AGENT IMMOBILIER



MORGAN DUHAMEL
22 ans
ÉTUDIANT EN
DROIT MASTER
CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF



LAETITIA VANOTTI
39 ans
FONCTIONNAIRE
TERRITORIAL



THOMAS PASCUZZO
33 ans
INFIRMIER LIBÉRAL



DOROTHÉE
BERTRAND
47 ans
DIRECTRICE
COMMERCIALE



ARTHUR BONGRAIN
23 ans
ÉTUDIANT À PARIS
DAUPHINE DIPLÔMÉ
DE SCIENCES PO



HÉLÈNE GARCIA
69 ans
DOCTEUR
EN MÉDECINE



GENNY
KABAMBA KONE
46 ans
MASSEUR
KINÉSITHÉRAPEUTE
LIBÉRAL



NADEGE JOIGNANT
50 ans
**RESPONSABLE
ADMINISTRATIF
ET FINANCIER**



JEAN-LOUIS NAUX
40 ans
**FONCTIONNAIRE
TERRITORIAL**



MARTINE di GIORGIO
copine de Georges
Clemenceau, elle refuse
de dire son âge!
**COMMERÇANTE
ITINÉRANTE (e.r)**



DIDIER CAZEAUX
56 ans
COMMERÇANT



VANESSA ANFRAY
41 ans
COMMERÇANTE



DOMINIQUE RUBINI
62 ans
**MISSILIER MARINE
NATIONALE**



LINDA CAUX
37 ans
**GARDIEN
BRIGADIER POLICE
MUNICIPALE**



MIKE CASARUBBIA
47 ans
**ÉDUCATEUR
SPORTIF**



ANNE-SOPHIE
WASSON
50 ans
**ASSISTANTE
MATERNELLE**



ÉRIC DOUREL
54 ans
CHEF DE CUISINE



MORGAN NADAN
MIHIC
31 ans
**PROFESSEUR
DES ÉCOLES**



JOEL WILPERT
69 ans
TECHNICIEN (e.r)



FABIENNE DORGET
58 ans
MÈRE AU FOYER



KEVIN SALVATORE-
ARNAUD
27 ans
**AUTO ENTREPRENEUR
CONSEIL ET AIDE
ADMINISTRATIVE
AUX PARTICULIERS**



DENISE VELEMIR
68 ans
**CONSULTANTE
RESSOURCES
HUMAINES**



JACQUES BOUYER
66 ans
CONSEILLER
PRINCIPAL
D'ÉDUCATION (e.r)



ADELINE
JOYAN PIERRE
41 ans
CADRE DANS
L'ÉCONOMIE SOCIALE
ET SOLIDAIRE



JEAN-CLAUDE
CANALE
57 ans
COMMERÇANT



MIREILLE PHILIPPON
69 ans
EMPLOYÉE
DE BUREAU (e.r)



ALEXANDRE
SAKOUN
41 ans
AGENT
COMMERCIAL



ANGÉLIQUE SYLVA
57 ans
RESPONSABLE
CUISINE EN
ASSOCIATION



CHRISTIAN CUISSET
57 ans
CHEF D'ÉQUIPE
SERVICE GÉNÉRAL
MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE,
ANIMATEUR SPORTIF



CAROLINE GAVOIS
41 ans
RESPONSABLE
DÉVELOPPEMENT
DES SERVICES-
SECTEUR MÉDICAL



SYLVAIN SAEZ
31 ans
CONDUCTEUR
DE TRAVAUX



CATHERINE
FRANÇOIS
51 ans
INGÉNIEUR
COMMERCIAL
NAVAL GROUP



PIERRE SCOTTO DI
VETTIMO
70 ans
CHAUFFEUR
ROUTIER (e.r)



SYLVIA LANZA
48 ans
MANDATAIRE
IMMOBILIER

Liste agir pour les Seynois!



AGIR POUR LES SEYNOIS

Nous vivrons ce que nous changerons !

Sandra Torres

VOTEZ LES 15 et 22 MARS !

Permanence des Sablettes
495 avenue Fernand Leger

Permanence Centre-ville
12 avenue Lazare Hoche

07 66 13 93 38 • storreslaseyne@gmail.com

sandratorres2020.fr



Sandra Torres



TorresSandra83



sandra.torres83